

# RAPPORT FINANCIER 2012



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2013**








Pour que frères et sœurs partagent  
la même enfance - [www.sosve.org](http://www.sosve.org)



SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE

Pour que frères et sœurs partagent  
la même enfance - [www.sosve.org](http://www.sosve.org)

# RAPPORT FINANCIER 2012

	<b>RAPPORT FINANCIER.....</b>	<b>P. 3</b>
	<b>INDICATEURS .....</b>	<b>P. 11</b>
	<b>BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT .....</b>	<b>P. 15</b>
	<b>ANNEXES .....</b>	<b>P. 19</b>
	▪ Faits marquants de l'exercice .....	P. 19
	▪ Règles et méthodes comptables .....	P. 20
	▪ Eléments hors bilan .....	P. 21
	▪ Variation des immobilisations, amortissements et provisions .....	P. 22
	▪ Etat des créances et des dettes .....	P. 23
	▪ Fonds dédiés .....	P. 24
	▪ Legs .....	P. 24
	▪ Réserves et fonds associatifs .....	P. 26
	▪ Utilisation des réserves pour « Projets associatifs » .....	P. 27
	▪ Compte d'emploi des ressources .....	P. 28
	▪ Compte de résultat par activité .....	P. 36
	<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....</b>	<b>P. 37</b>

SOS Villages d'Enfants France  
Association reconnue d'utilité publique (décret du 8 mai 1969)  
6 cité Monthiers – 75009 Paris  
Tél. : 01 55 07 25 25  
Fax : 01 49 95 02 85  
[www.sosve.org](http://www.sosve.org)  
[contact@sosve.org](mailto:contact@sosve.org)

Editeur : SOS Villages d'Enfants France

Photos : Katerina Ilievska, SOS Villages d'Enfants, Seger Erken, Alexander Gabriel, Claire Mathisse, Reinhard Winkler.

© 2013 SOS Villages d'Enfants France - Tous droits réservés

# RAPPORT FINANCIER



L'exercice 2012 dégage un **excédent global de 1.992 K€** qui se décompose en :

- Un excédent de la gestion des fonds publics contrôlée par les conseils généraux de 518 K€ en 2012, contre 1.878 K€ en 2011,
- Un excédent de la gestion propre, c'est-à-dire financée par les ressources privées, de 1.474 K€ en 2012, contre 3.225 K€ en 2011.

Cet excédent de la gestion propre diminue de 1.751 K€ par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement comme suit :

- Suite à la volonté de l'association de s'impliquer davantage sur les programmes internationaux, une augmentation de 3.851 K€ des financements des actions internationales liées principalement à des constructions et rénovations de programmes (1,8 M€ en 2012 v/s 1,3 M€ en 2011) et à la prise en charge de programmes antérieurement financés par la fondation allemande « HGFD » pour 1,5 M€. Ainsi l'implication de SOS Villages d'Enfants s'est accrue de +1.375 K€ au Mali,

+895 K€ à Madagascar, +820 K€ au Niger, +718 K€ au Vietnam, +224 K€ en Arménie, +186 K€ au Burkina Faso, +178 K€ en Haïti, +175 K€ en Tunisie. Inversement, suite à la fin des travaux de rénovation du village de Lomé, une diminution de 826 K€ pour le Togo ;

- Une baisse des charges sur l'activité « France » des villages, de la Maison Claire Morandat et du siège de 714 K€ notamment grâce à une politique d'économies et de rationalisation des achats,
- L'augmentation de 512 K€ de la marge nette dégagée par la collecte, les legs et la communication,
- Une moindre participation à l'équilibre des comptes des établissements associés de 225 K€,
- la progression de 236 K€ des produits financiers,
- une variation positive de 412 K€ sur les reprises de provisions sur dons manuels affectés aux actions « Monde » (800 K€ en 2012 v/s 388 K€ en 2011).

# Analyse du compte de résultat 2012

## Les villages d'enfants en France

### Les dépenses des villages en France et du siège social sur fonds privés

Notre activité dans les villages en France et au siège social financée par les ressources privées de notre association fait apparaître un besoin de 2.980 K€ en 2012 contre 3.693 K€ en 2011.

Cette baisse de l'utilisation des fonds privés, de 714 K€, s'explique principalement par des frais de personnel mieux couverts par les fonds publics suite aux économies de frais de siège réalisées en 2011 (-150 K€), par une moindre provision d'exploitation sur les indemnités de congé payés (-507 K€), par une moindre dotation pour risques et charges relative aux engagements sur indemnités de fin de carrière (-71 K€).

Le budget 2012 présenté au conseil d'administration fixait un objectif à 9,04 %. Les dépenses réelles font apparaître une très légère augmentation du **taux de fonds privés de 8,79% en 2012 contre 8,73% en 2011, du fait de la hausse des provisions sur indemnités de fin de carrière de + 246 K€ par rapport à 2011**. Ce résultat permet de ménager une marge de manœuvre conséquente en regard de la limite de 10% prévue dans le plan à cinq ans.

### Les dépenses des villages en France et du siège social financées par les conseils généraux

L'activité financée par les conseils généraux dégage pour l'exercice 2012 un excédent net de 518 K€ contre un excédent net de 1.878 K€ en 2011.

Ces résultats nets viendront en diminution des prix de journée de 2014, qui seront fixés ultérieurement par les conseils généraux. Ces excédents nets baissent de 1.359 K€ par rapport à 2011 et se décomposent :

- pour -606 K€ par un recadrage du budget d'ouverture de Persan,
- pour -312 K€ par une suractivité moins importante du village de Marseille,
- pour -427 K€ inhérents à une reprise plus importante en 2012 des excédents 2010 par rapport aux excédents 2009 repris dans les prix de journée 2011 (excédents N-2 de 883 K€ pour 2010 et de 456 K€ pour 2009).

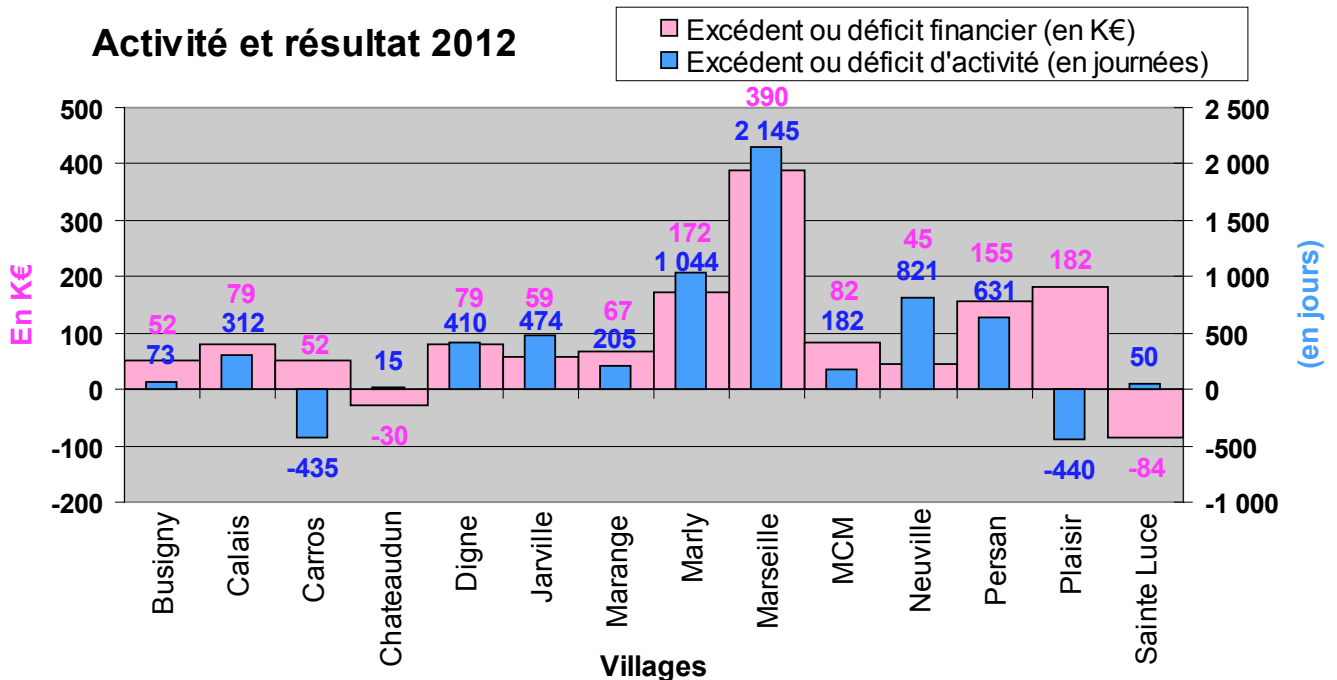
Bien que repris en grande partie par les conseils généraux en cette période économique difficile, ces excédents nets témoignent d'une bonne gestion continue, par l'association, des fonds publics qui lui sont confiés.

Le nombre de journées 2012 (239.868 j.) s'est accru de +1.992 journées par rapport à 2011 et de +5.487 par rapport aux budgets initialement fixés.

Sur l'année 2012, six villages affichent des déficits financiers : Sainte Luce (157 K€), Neuville St Rémy (52 K€), Jarville (50 K€), Busigny (48 K€), Château-dun (45 K€) et Calais (30K€).

Les autres villages sont excédentaires et notamment : Marseille (237 K€), Marly (224 K€), Persan (155 K€), Plaisir (113 K€), Digne (79 K€).

## Activité et résultat 2012



### Les produits

Les produits augmentent de 193 K€ pour s'établir à 32.399 K€ (+ 0.6 % par rapport à 2011), dont 31.403 K€ qui sont des contributions des conseils généraux.

Cette variation est le fruit :

- d'une augmentation des produits exceptionnels sur vente d'une maison à Busigny (+95 K€) et sur dégrèvements de taxe d'habitation sur exercices antérieurs (+187 K€),
- d'une hausse des reprises de provisions sur monétisation de « Compte Epargne Temps » pour 90 K€,
- et de la baisse des produits issus des conseils généraux pour 190 K€ (effet activité = +265 K€ et effet prix = -455 K€).

L'effet activité est constitué essentiellement de la progression du nombre de journées réalisées par Persan, Plaisir, Digne et Châteaudun.

### Les charges

Les charges s'élèvent à 31.881 K€, soit une augmentation de 1.553 K€.

Cette variation concerne principalement les postes suivants :

- Les frais de personnels qui progressent de 1.010 K€ (année pleine à Persan : +270 K€, départs en retraite dans plusieurs villages : +204 K€) et financement au prix de journée de postes auparavant en fonds privés : 150 K€, le solde concerne les effets du « Glissement Vieillesse Technicité ».
- Les budgets familiaux : + 92 K€.
- Les dotations aux amortissements et provisions : +123 K€ (dont 76 K€ de litiges).
- Les autres services extérieurs avec une hausse de 209 K€ (dont en intérim 72 K€ pour suractivité à Marseille et 22 K€ au Siège, 32 K€ à Persan et 43 K€ d'honoraires pour mise en place des accords paritaires sur la pénibilité et le bien-être au travail).
- Les charges financières : 43 K€ d'intérêts liés au nouveau Prêt Locatif Social de Persan.

## Frais de siège

Les frais de siège sur l'activité France s'établissent pour 2012 à 2.842 K€ contre 2.879 K€ en 2011 soit une baisse de 37 K€.

Sans les dépenses exceptionnelles occasionnées par les travaux de rénovation du siège (déménagement, archives, débarras, location extérieure de bureaux...) cette baisse représenterait 70 K€.

Ces économies ont permis de faire passer le taux de frais de siège de 8,61 % en 2011 à 8,42 % en 2012.

## Les établissements associés

Notre participation aux frais de fonctionnement des établissements associés a diminué de 225 K€ entre 2011 et 2012. Cette variation se décompose comme suit :

- pour la **Ferme du Major**, la contribution d'équilibre versée passe de 299 K€ en 2011 à 117 K€ en 2012 ;
- pour les **Ateliers de la Garenne**, la contribution d'équilibre versée passe de 160 K€ en 2011 à 124 K€ pour l'année 2012 ;
- pour l'association **Villages d'Enfants SOS de Polynésie**, la contribution d'équilibre passe de 90 K€ à 83 K€.

## Les actions dans le monde

Nos actions dans le monde se sont élevées en 2012 à 14.348 K€, en augmentation de 3.851 K€ par rapport à l'année précédente.

Les **dépenses de construction** de nouvelles structures et d'investissement pour 1.838 K€ sont en augmentation sensible par rapport à 2011 (+537 K€).

En 2012, elles concernaient principalement la construction du nouveau village de Khouloum (1.055 K€) et d'autres opérations (288 K€) au Mali,

la construction du foyer de Dong Hoï (148 K€) et la rénovation de l'école de Vinh (40 K€) au Vietnam, la rénovation de l'école de St Léger (131 K€) en Haïti ainsi que la rénovation des toitures du village de Pondicherry (112 K€) suite au cyclone passé en Inde. Le solde concerne le paiement de la retenue de garantie du village de Lomé au Togo (63 K€).

Les **dépenses nettes de fonctionnement** s'élèvent à 12.510 K€ en 2012, contre 9.198 K€ en 2011, soit une hausse de 3.312 K€ suite :

- à la reprise de nombreux programmes issus de la fondation allemande « HGFD » au Niger (820 K€), au Vietnam (517 K€) et en Tunisie (200 K€),
- au financement des frais de fonctionnement des nouveaux programmes mis en œuvre en 2011 et 2012 (dont Madagascar pour 895 K€),
- à l'augmentation des coûts de fonctionnement en regard de certains pays inflationnistes.

En 2012, la cotisation versée à la fédération « SOS Children Villages International » s'établit à 524 K€ contre 705 K€ en 2011.

## Collecte nette de fonds et communication

### Collecte de fonds

Au global, la collecte de fonds permet de dégager une marge nette de 14.445 K€ en 2012 contre 14.114 K€ en 2011, en hausse de 331 K€, soit + 2,35%.

Les produits de la collecte augmentent de 193 K€, soit + 1,05 %, pour s'établir à 18.673 K€.

Ce résultat s'explique par :

- une hausse significative des produits de prospection de + 256 K€.
- une augmentation du montant des dons non rattachés de + 201 K€,
- la hausse des parrainages et soutiens réguliers de + 192 K€,

## RAPPORT FINANCIER

- une légère progression des produits de partenariat de + 25 K€,
- et la diminution - 477 K€ des produits provenant des donateurs fidèles et des anciens donateurs.

Les dépenses de la collecte sont en baisse de 138 K€, passant de 4.366 K€ en 2011 à 4.228 K€ en 2012, soit - 3,16 %.

Cette baisse des dépenses correspond au non renouvellement d'une dépense exceptionnelle de 131 K€ réalisée en 2011 à l'occasion de la migration de la base de données et du traitement des opérations par le nouveau prestataire Safig.

En cette période d'incertitudes économiques, une vigilance toute particulière est portée sur l'environnement juridique et fiscal et les possibles conséquences auprès des donateurs d'une remise en cause du niveau de déductibilité des dons.

### Legs et donations

Les **produits des legs et donations** sont en hausse de 450 K€ pour atteindre 5.500 K€ en 2012.

Le montant perçu au titre des assurances vie, inclus dans ce résultat, baisse en 2012 à 813 K€ contre 968 K€ en 2011.

Les legs et donations acceptés par le conseil d'administration s'élèvent à 4.473 K€ en 2012 (46 dossiers de legs) contre 2.154 K€ en 2011 (44 dossiers de legs) et 4.156 K€ en 2010 (50 dossiers de legs).

En fin d'année 2012, la trésorerie restant à percevoir est de 6.231 K€ contre 6.856 K€ en 2011.

Repris au Compte des Emplois et des Ressources, globalement, le taux de charges pour la collecte et les legs par rapport aux produits s'établit à 17,22 % pour 2012 contre 18,25 % en 2011. Le travail de rationalisation et de réduction des coûts se poursuit et permet d'obtenir chaque année de meilleurs résultats.

### La communication

**Les charges de communication sont en baisse de 234 K€** par rapport à 2011 (1.229 K€ en 2012 contre 1.463 K€ en 2011). La principale variation de charges de l'année 2012 réside dans la campagne publicitaire (-254 K€).

### Autres

- **Les produits financiers** s'élèvent à 1.540 K€ en 2012, en hausse de 236 K€ par rapport à 2011. Malgré l'effondrement des taux d'intérêt, les placements auront ainsi rapporté en 2012 un rendement de 2,56% en particulier grâce à la très bonne performance du fonds privé de placements « Tana » (+ 380 K€).
- **Les fonds dédiés :**
  - Les fonds dédiés « Tsunami - SOS Orphelins d'Asie » ont été utilisés à hauteur de 339 K€ sur l'exercice 2012. Les fonds dédiés restant à engager à fin 2012 s'élèvent à 220 K€ ;
  - Les fonds dédiés restant à engager à fin 2011 dans le cadre de la crise alimentaire, s'élevaient à 205 K€. Ces fonds ont été utilisés à hauteur de 179 K€ en 2012. Le reliquat de 26 K€ sera soldé en 2013 ;
  - Concernant le programme d'urgence Haïti, les fonds dédiés restant à engager à fin 2011 s'élevaient à 805 K€. Ces fonds ont été utilisés à hauteur de 282 K€ en 2012. Le solde net restant à fin 2012 s'élève à 522 K€.
  - Concernant le nouveau programme d'urgence Madagascar, les produits collectés nets s'élèvent 210 K€ et viennent compléter les 618 K€ constitués en 2011. Ces fonds serviront à financer les nouveaux programmes d'urgence sur le rattrapage nutritionnel et l'autonomie alimentaire et à poursuivre les interventions d'urgence sur la famine dans le sud de Madagascar.

# Analyse du bilan au 31/12/2012

## L'actif immobilisé

L'actif immobilisé de l'association s'élève au 31 décembre 2012 à 28.151 K€, soit une augmentation nette de 98 K€. Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles se sont élevées à 2.156 K€ en 2012, contre 2.751 K€ en 2011.

Parmi les principales acquisitions d'immobilisations corporelles en 2012, nous pouvons citer :

- La rénovation des maisons du village de Marly pour 988 K€ (dont 705 K€ d'en cours),
- La rénovation du siège social pour 649 K€ d'encours en 2012 et 126 K€ de mobilier,
- Des installations générales, constructions et aménagements divers pour 709 K€, en particulier à Busigny, Calais, Jarville, Marseille et Plaisir,
- Les investissements informatiques se sont élevés sur 2012 à 50 K€.

## Les fonds associatifs

Les fonds associatifs augmentent de 2.159 K€ pour s'établir à 66.894 K€ au 31 décembre 2012.

Cette variation s'explique essentiellement par le résultat dégagé sur l'année 2012.

## Provisions pour risques et charges

La variation du compte de provisions pour risques et charges (338 K€) s'explique principalement par :

- des dotations aux provisions pour litiges de + 74 K€,

- une variation nette des provisions pour le compte épargne temps (CET) de + 205 K€,
- une provision pour indemnités de fin de carrière qui augmente de 246 K€ pour s'établir à 3.679 K€ en 2012 contre 3 433 K€ en 2011,

Le solde de -187 K€ est constitué de la variation des provisions sur fonds dédiés (urgences et divers partenariats).

## Conclusion

Au cours de l'année 2012, l'association SOS Villages d'Enfants a dégagé une marge sur sa collecte de fonds privés à hauteur de 17.104 K€ contre 17.001 K€ en 2011, soit une variation de + 103 K€.

Les produits financiers nets d'impôts dégagent une marge de 1.426 K€ en 2012 contre 1.189 K€ en 2011. Viennent s'ajouter des reprises de provisions sur « fonds dédiés Monde » de 800 K€ en 2012 contre 388 K€ en 2011.

Le résultat de la gestion des fonds privés de 1.474 K€ participe à l'augmentation durable des ressources de l'association pour cette année 2012.

En complément de ce résultat et pour des raisons de simplification comptable concernant le traitement des réserves soumises à amortissements sur le long terme, il est proposé de réaffecter les réserves sur projets associatifs constitués pour les investissements France correspondant aux rénovations de Marly (800 K€), de Marseille (500 K€), de Neuville (500 K€) et à la construction d'un nouveau village en France (2.500 K€), soit 4.300 K€.

Ainsi, ces 4.300 K€ s'additionnent à l'excédent global de 1.474 K€, soit 5.774 K€ en affectation comme suit :

- 12 K€ pour solder le report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs qui n'a pas été repris par les conseils généraux, à affecter à la réserve générale pour les actions en France ;



- 2.524 K€ pour abonder la réserve prudentielle à moyen et long terme en fonction des nouveaux engagements de l'année 2013 de l'association et la porter à hauteur de 14.439 K€ contre 11.915 K€ antérieurement. Cette réserve prudentielle est égale à un an de fonctionnement de nos actions dans le monde (hors constructions), de nos contributions versées aux établissements associés et de nos actions en France non financées par le prix de journée ;
- 80 K€ en réserves pour projet associatif affectées aux « projets informatiques nécessités par l'évolution technologique sur les applications, les flux, les réseaux, les licences, la sécurité et l'intranet).
- 3.157 K€ en réserve libre d'affectation « villages France et Monde » pour permettre la construction de deux nouveaux villages dans l'est et le sud de la France.

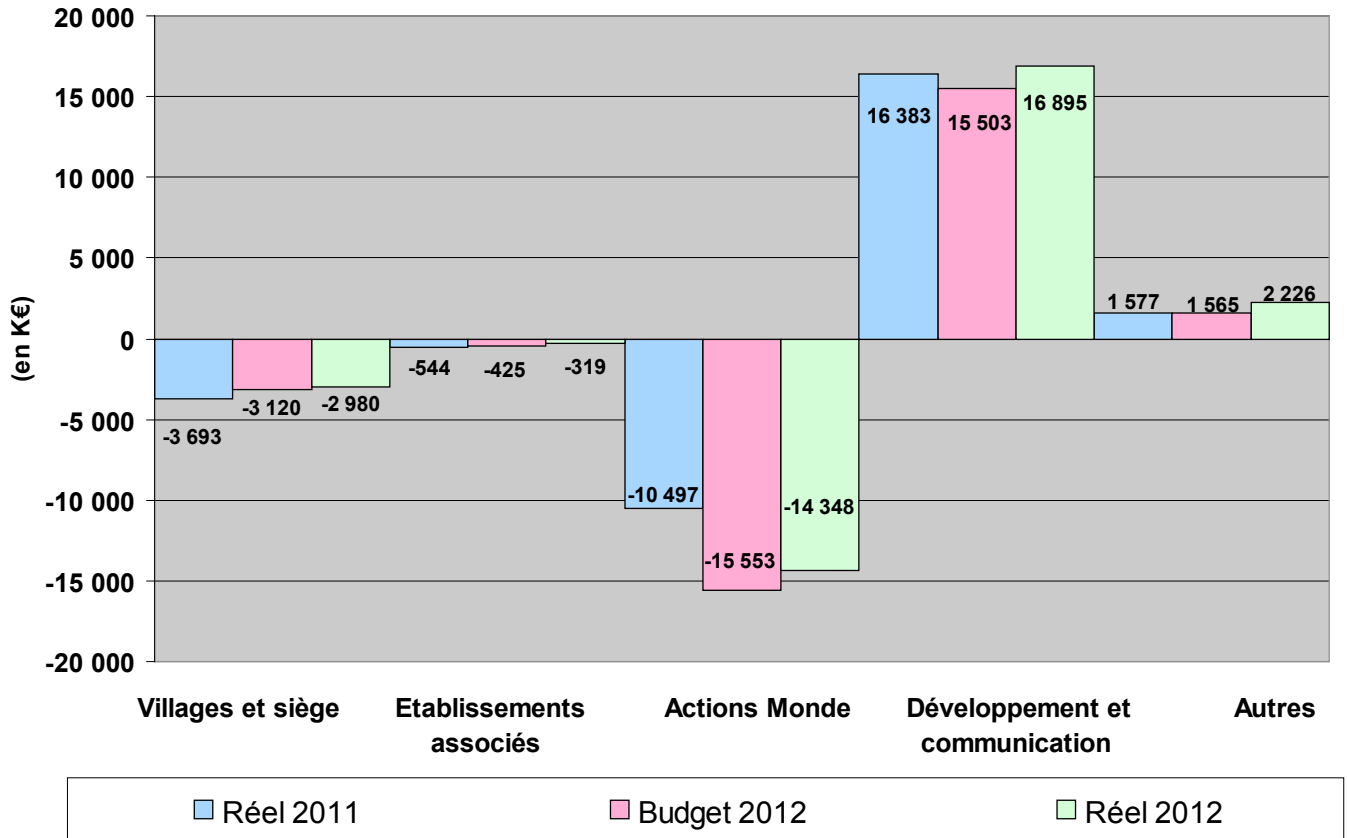
# INDICATEURS



## Les principaux indicateurs

### La décomposition par activité du résultat de la gestion sur les fonds privés

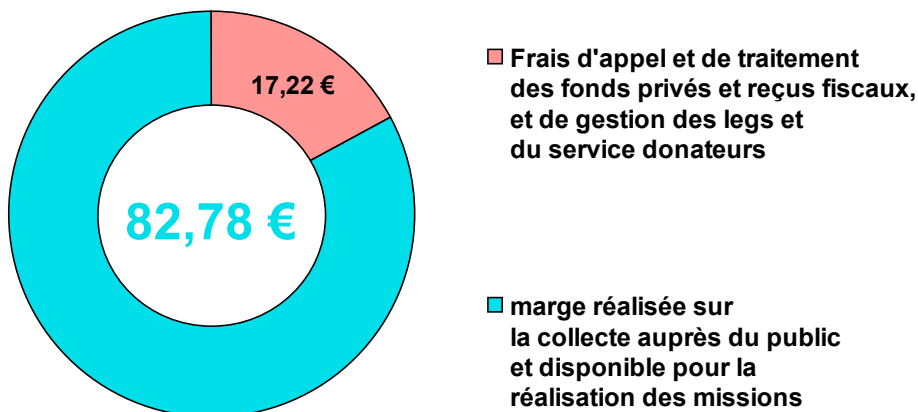
Les économies réalisées sur les actions conduites en France (939 K€) ainsi que les marges complémentaires dégagées par la collecte et les legs (+512 K€) et les autres produits (+648 K€) permettent de financer pour bonne moitié l'accroissement des dépenses « Monde » (+3.851 K€).



## L'évolution du taux de charges sur collecte et legs par rapport aux produits perçus

**Sur 100 € reçus de la générosité du public\*,  
17,22 € financent les frais de recherche de fonds et  
82,78 € sont disponibles pour nos missions auprès des enfants.**

Ce pourcentage intègre les 120 K€ de charges imputées sur réserves pour projets associatifs concernant de la R&D marketing. Sans cette charge, la part des charges représenterait 16,73 % au lieu de 17,22 %.

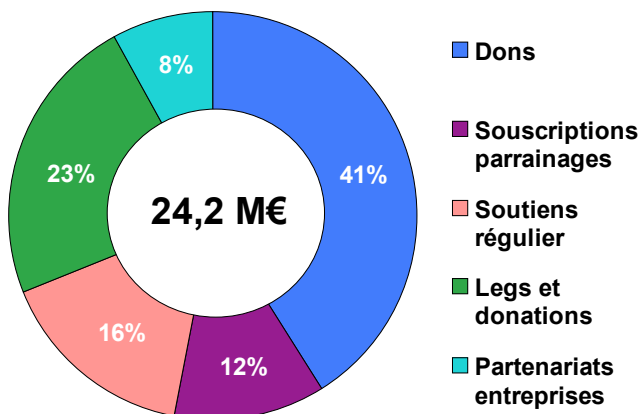


\* Dons privés, partenariats entreprises, legs et donations

Source : Chiffres du compte d'emploi des ressources 2012 (méthode de calcul = Frais de recherche de fonds en collecte et legs divisés par les dons et legs collectés en ressources de la générosité du public (dons manuels, partenariats, legs, donations et autres libéralités)

## L'origine des ressources issues des fonds privés

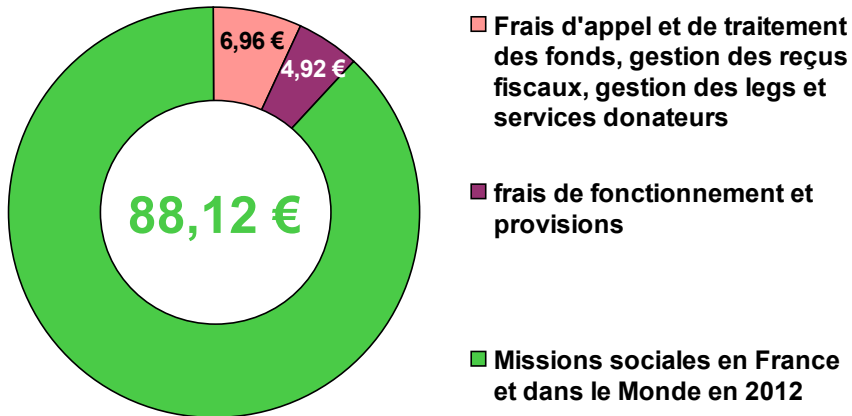
La diversité et la répartition des ressources privées est relativement stable d'une année sur l'autre et se décomposent comme suit :



## INDICATEURS

L'analyse de l'utilisation des ressources collectées en 2012  
sur fonds privés et fonds publics (auprès des donateurs\* et des conseils généraux) :

**Sur 100 € reçus de la générosité du public\* et des conseils généraux,  
88,12 € vont au profit des enfants.**

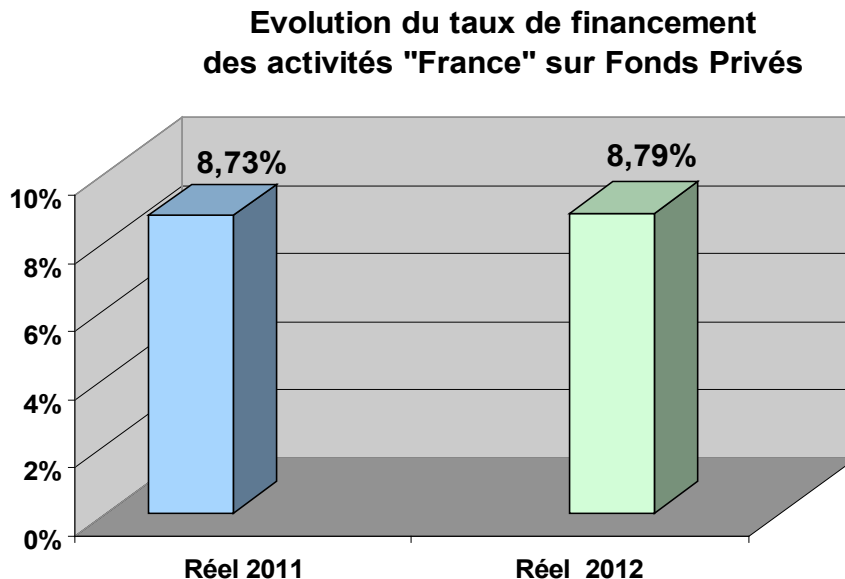


\* Dons privés, partenariats entreprises, legs et donations

Source : Chiffres du compte d'emploi des ressources 2012

## INDICATEURS

L'évolution du taux de financement des charges des villages en France par les ressources privées de l'association



Méthode de calcul : Charges des villages, de la Maison Claire Morandat et des services support du siège sur les missions sociales en France (hors Etablissements associés) financées par les ressources privées divisées par les charges nettes totales de ces mêmes entités.

Sur la base d'un taux de prise en charge des quotes-parts de frais de siège à 6,79% pour la période 2011 à 2015. La rationalisation des dépenses de fonctionnement et d'investissements permet de stabiliser la tendance sur la part des fonds privés dans le financement global de l'activité France (8,79%) en 2012 par rapport l'exercice précédent (8,73%).

# BILAN ET COMPTE DE RESULTAT



# Bilan

Au 31 décembre 2012 (en euros)

ACTIF	2012			2011
	Brut	Amortissements et provisions à déduire	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 104 133</b>	<b>1 000 997</b>	<b>103 136</b>	<b>162 226</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>52 279 723</b>	<b>24 306 445</b>	<b>27 973 278</b>	<b>27 818 754</b>
Terrains	460 715		460 715	460 715
Constructions	31 020 298	11 005 305	20 014 993	20 838 735
Installations générales, matériels et outillages	14 764 271	9 437 343	5 326 928	4 314 993
Autres immobilisations corporelles	5 212 059	3 863 797	1 348 262	1 369 357
Immobilisations corporelles en cours	822 380		822 380	834 954
<b>Immobilisations financières</b>	<b>74 641</b>		<b>74 641</b>	<b>71 981</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>53 458 497</b>	<b>25 307 442</b>	<b>28 151 055</b>	<b>28 052 961</b>
<b>Stocks</b>	98 587		98 587	78 813
<b>Créances</b>	6 638 308		6 638 308	7 676 346
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	46 344 812		46 344 812	48 112 810
<b>Disponibilités</b>	7 956 631		7 956 631	1 882 899
<b>Charges constatées d'avance</b>	433 606		433 606	441 872
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>61 471 944</b>		<b>61 471 944</b>	<b>58 192 740</b>
<b>Village du BURKINA FASO</b>	<b>1 469 404</b>		<b>1 469 404</b>	<b>1 469 404</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>116 399 845</b>	<b>25 307 442</b>	<b>91 092 403</b>	<b>87 715 105</b>




**BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT**

Au 31 décembre 2012 (en euros)

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>PASSIF</b>		
Apports sans droit de reprise	10 846 212	10 846 212
Subventions d'investis. affectées à des biens renouvelables	198 184	198 184
Réserves	49 131 396	45 991 593
Résultats antérieurs sous contrôle de tiers financeurs	4 223 849	2 261 168
Résultat net de l'exercice	1 991 802	5 102 484
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>66 391 443</b>	<b>64 399 641</b>
Subventions d'investissement	430 669	263 773
Provisions réglementées	71 951	71 951
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>66 894 063</b>	<b>64 735 365</b>
Provisions pour risques et charges	5 616 092	5 090 991
Fonds dédiés	2 880 468	3 067 479
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>8 496 560</b>	<b>8 158 470</b>
Dettes financières	5 997 665	6 026 872
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 757 939	1 517 569
Dettes fiscales et sociales	4 825 045	4 355 671
Parrainages et dons affectés à reverser	514 285	525 580
Autres dettes	989 051	906 113
Produits constatés d'avance	148 391	20 061
<b>DETTES</b>	<b>14 232 376</b>	<b>13 351 866</b>
Village du BURKINA FASO	1 469 404	1 469 404
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>91 092 403</b>	<b>87 715 105</b>

# Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre 2012 (en euros)

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Recettes de prix de journée	31 403 035	31 593 204
Recettes des opérations de collecte de fonds	15 591 202	15 356 178
Parrainages reçus villages, enfants et cadeaux	3 046 722	3 090 677
Legs et donations	5 500 120	5 050 359
Autres produits	1 211 285	1 245 219
<b>TOTAL I</b>	<b>56 752 364</b>	<b>56 335 637</b>
<b>CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Budgets familiaux	4 091 167	4 051 126
Achats, services extérieurs, autres services extérieurs	8 519 031	8 528 563
Impôts, taxes et versements assimilés	2 284 646	2 260 382
Salaires et charges sociales	24 104 253	23 538 231
Autres charges de gestion courante	25 724	26 377
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 821 094	2 666 180
Contributions aux établissements associés	324 314	548 925
Actions à travers le monde	14 447 281	10 557 927
<b>TOTAL II</b>	<b>56 617 510</b>	<b>52 177 711</b>
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>+ 134 854</b>	<b>+ 4 157 926</b>
Produits financiers	1 540 532	1 304 081
Charges financières	144 137	96 790
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>+ 1 396 395</b>	<b>+ 1 207 291</b>
Legs, produits des legs, donations et libéralités	26 434	0
Autres produits exceptionnels	573 961	339 126
Charges exceptionnelles	211 854	178 114
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>+ 388 541</b>	<b>+ 161 012</b>
Impôts sur les bénéfices (10 % et 24 % sur les placements financiers)	115 000	115 000
<b>RESULTAT INTERMEDIAIRE</b>	<b>+ 1 804 790</b>	<b>+ 5 411 229</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	902 799	433 687
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	- 715 787	- 742 432
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 991 802</b>	<b>5 102 484</b>
+ Report des imputations de charges sur Réserves de « Projets Associatifs »	137 485	1 442 618
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE avec report des Réserves utilisées sur « Projets Associatifs »</b>	<b>2 129 287</b>	<b>6 548 102</b>

# ANNEXE



## Information sur la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants, à savoir le Président et les deux Vice-présidents de l'association SOS Villages d'Enfants, ne perçoivent aucune rémunération. Les frais engagés dans le cadre de leurs fonctions respectives leur sont remboursés sur présentation de notes de frais, accompagnées des justificatifs.

En ce qui concerne les permanents de l'association, le montant global des cinq rémunérations brutes les plus élevées s'élève à 445 K€.

## Faits marquants de l'exercice

En réponse à l'appel de la Fédération internationale, SOS Villages d'Enfants France a pris en charge sept nouveaux programmes au Niger, au Togo, en Tunisie et au Vietnam. Des actions également plus marquées à Madagascar permettent de financer les plans d'urgence à mener en matière de santé, nutrition et accompagnement des enfants et familles en grande détresse sur place.

# Règles et méthodes comptables

## Changement de méthodes comptables.

Aucun en 2012

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées pour les immobilisations incorporelles et corporelles sont les suivantes :

- les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production ;
- les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations ;
- le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ;
- les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations ;
- les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont inscrits à l'actif en frais d'établissement ;
- les coûts de démantèlement et de remise en état ont été inclus dans le coût d'acquisition ou de production des immobilisations ;
- la méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux constructions, selon les deux méthodes décrites dans l'avis n° 2004-11 du 23 juin 2004 du Conseil National de la Comptabilité

qui indique que les immeubles existant à la date de première application mais également les opérations nouvelles peuvent être décomposées :

- soit selon le coût historique fondé sur les factures des marchés de travaux ;
- soit en appliquant au coût global les pourcentages de ventilation des catégories de composants indicatifs établis par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)...

## Cas des constructions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2005 :

La méthode de décomposition retenue est celle des pourcentages de ventilation des catégories de composants indicatifs établis par le CSTB, avec quatre adaptations particulières à SOS Villages d'Enfants à titre de simplification. Ces adaptations sont précisées au paragraphe suivant.

## Cas des constructions postérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2005 :

La méthode de décomposition retenue est celle basée sur les factures, ventilées en 7 rubriques (structures et ouvrages assimilés ; menuiserie ; chauffage ; étanchéité ; ravalement ; électricité ; plomberie/sanitaire), avec les quatre précisions suivantes :

- le vocable « structure et ouvrages assimilés » intègre les travaux de gros œuvre (maçonnerie, structures métalliques, ...) ; la réalisation de la voirie, des espaces verts ; la pose des cloisons ; le revêtement des sols et des murs ;
- le vocable « menuiserie » intègre les menuiseries extérieures et intérieures ;
- tous les coûts, non identifiés en tant que composants, sont inclus dans le composant « structures et ouvrages assimilés » ;
- les honoraires d'architecte sont répartis proportionnellement aux montants issus des décompositions effectuées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, cette dernière correspondant à la durée d'utilisation prévue :

Logiciels	3 ans
Frais d'établissement	5 ans

Constructions (cf tableau issu des travaux du CSTB)

Agencements et aménagements autres que les composants	10 ans
Matériel d'incendie	10 ans
Matériel et outillage de jardin	5 ans

Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel et mobilier de bureau	8 ans
Equipements de la maison commune	10 ans
Equipements des maisons familiales	10 ans
Matériel et outillage	10 ans
Matériel de loisirs, matériel psycho	5 ans

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative et mesurable.

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les règles suivantes ont été appliquées sur l'exercice :

- a) les constructions ont été décomposées selon les sept composants décrits ci-dessous, en fonction des données établies par les architectes et amorties en fonction des durées retenues :

Composants	Durée d'amortissement	Répartition en %
Structure et ouvrages assimilés	50 ans	79,70 %
Menuiseries intérieures et extérieures	20 ans	5,40 %
Chauffage individuel	15 ans	3,20 %
Étanchéité	15 ans	1,10 %
Ravalement	15 ans	2,70 %
Electricité	20 ans	4,20 %
Plomberie/sanitaire	20 ans	3,70 %
<b>Total des décompositions</b>		<b>100,00 %</b>

- b) en l'absence d'états émanant d'architectes, le coût des constructions a été décomposé selon les pourcentages d'amortissement établis par le CSTB et les durées d'amortissement indiquées dans le tableau ci-dessus ont été appliquées.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 et les dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations
- les règlements comptables :
  - ✓ 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
  - ✓ 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
  - ✓ 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

**Rappel :** Pour la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06 au 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'association avait opté pour un **traitement rétrospectif**.

## Eléments hors bilan

### Engagements hors bilan :

#### Cautions données par l'association

Afin de permettre à certains jeunes issus des villages d'enfants SOS d'accéder au logement, l'association s'est portée caution solidaire de ces jeunes. Ces cautions sont limitées à la fois dans le temps (2 ans) et en montant (6 mois de loyers et charges).

Elles sont estimées à 22 K€ au 31/12/2012.

#### Garanties des prêts locatifs sociaux

Les P.L.S. obtenus pour les villages de Sainte-Luce et de Carros, pour des montants respectifs restant à rembourser au 31/12/2012 de 1 230 K€ et de 475 K€, sont garantis par le nantissement d'un compte sur livret B ouvert auprès de la Caisse d'Epargne d'Ile-de-France.

Le P.L.S obtenu pour le village de Persan pour un montant restant à rembourser au 31/12/2012 de 2 369 K€ est garanti par le Conseil Général du Val d'Oise.

#### Biens légués

SOS Villages d'Enfants a reçu « l'envoi en possession » de biens mobiliers et immobiliers qui lui ont été légués.

Les biens mobiliers sont représentés par des avoirs en numéraire ou sous forme de valeurs mobilières. Les biens immobiliers sont représentés par des appartements, terrains ou maisons. Les biens sont légués à l'association, soit pour la totalité de leur valeur, soit répartis entre plusieurs bénéficiaires selon la volonté du testateur avec, dans ce cas, une quotité revenant à SOS Villages d'Enfants. Ces biens, actuellement en cours de vente ou de réalisation, sont estimés au vu des évaluations faites par les services des domaines ou les notaires.

# Variation des immobilisations, amortissements et provisions

## Immobilisations

En euros	Valeur brute d'exercice	Acquisitions	Cessions ou sorties	Virements de poste à poste	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	1 071 531	86 222	53 621	0	1 104 133
Immobilisations corporelles	50 746 692	2 056 965	523 934	0	52 279 723
Immobilisations financières	71 981	12 932	10 272	0	74 641
<b>TOTAL</b>	<b>51 890 204</b>	<b>2 156 120</b>	<b>587 827</b>	<b>0</b>	<b>53 458 497</b>

## Amortissements

En euros	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Amortissements Cumulés à la fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	909 306	145 312	53 621	0	1 000 997
Immobilisations corporelles	22 927 937	1 867 766	489 259	0	24 306 444
<b>TOTAL</b>	<b>23 837 243</b>	<b>2 013 078</b>	<b>542 880</b>	<b>0</b>	<b>25 307 441</b>

## Provisions

En euros	Provisions au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions Cumulées à la fin d'exercice
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	0	0	0	0
Provisions réglementées	71 951	0	0	71 951
Provisions pour risques (1)	558 465	76 563	2 299	632 729
Provisions pour charges (2)	4 532 525	731 453	280 615	4 983 363
Provisions pour fonds dédiés sur dons manuels & legs	3 067 479	715 787	902 798	2 880 468
Affectés				
<b>TOTAL</b>	<b>8 230 420</b>	<b>1 523 803</b>	<b>1 185 712</b>	<b>8 568 511</b>

(1) dont 2 K€ de reprises de provisions pour litiges prud'homaux et 76 K€ de dotations aux provisions pour litiges prud'homaux au 31/12/2012.

(2) les engagements en matière de retraite s'élèvent à fin 2012 à 3 679 K€, en hausse de 246 K€ par rapport à fin 2011 et la provision afférente au compte épargne temps s'établit à fin 2012 à 1 293 K€, en hausse de 205 K€ par rapport à fin 2011.

# Etat des créances et dettes

Créances en euros	Montant brut	Solde au			
		31/12	Echéances		
			A moins d'1 an	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>	<b>74 641</b>	<b>74 641</b>			
Titre immobilisé en portefeuille	0	0			
Prêts	7 512	7 512			
Dépôts et cautionnements	21 394	21 394			
Autres créances immobilisées	45 735	45 735			
<b>Créances de l'actif circulant</b>	<b>6 736 895</b>	<b>6 736 895</b>			
Stocks	98 587	98 587			
Créances	6 638 308	6 638 308			
Prix de journée à recevoir	4 119 280	4 119 280			
Autres	1 152 902	1 152 902			
La Ferme du Major	518 833	518 833			
Les Ateliers de la Garenne	112 389	112 389			
SOS Villages d'Enfants de Madagascar	734 903	734 903			
<b>TOTAL</b>	<b>6 811 536</b>	<b>6 811 536</b>			
Dettes en euros	Montant brut	Solde au 31/12	A moins d'1 an	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
<b>Dettes financières</b>	<b>6 437 934</b>	<b>5 997 665</b>	<b>297 575</b>	<b>552 469</b>	<b>5 147 621</b>
Emprunts GIPEC (1 % construction)	1 842 599	1 746 401	4 129	19 820	1 722 452
Emprunt Prêt locatif social - Sainte-Luce	1 436 323	1 229 589	34 240	150 624	1 044 725
Emprunt Prêt locatif social - Carros	558 179	474 672	13 419	59 047	402 206
Emprunt Prêt locatif social – Persan	2 422 333	2 368 503	67 287	322 978	1 978 238
Dépôt et cautionnement reçu - Village de Digne	5 107	5 107	5 107		
Compte courant - Polynésie française	173 393	173 393	173 393		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>1 757 939</b>	<b>1 757 939</b>	<b>1 757 939</b>		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>4 825 045</b>	<b>4 825 045</b>	<b>4 825 045</b>		
<b>Parrainages et dons affectés à reverser</b>	<b>514 285</b>	<b>514 285</b>	<b>514 285</b>		
<b>Autres dettes</b>	<b>989 051</b>	<b>989 051</b>	<b>989 051</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>14 524 254</b>	<b>14 083 985</b>	<b>8 383 895</b>	<b>552 469</b>	<b>5 147 621</b>

## Note sur les valeurs mobilières et disponibilités

Au 31 décembre 2012, les valeurs mobilières et disponibilités se répartissaient comme suit :

<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>46 344 812</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>7 956 631</b>
dont Siège & Villages en France	7 904 743
dont Comités départementaux	1 518
dont M.A.F.	50 370

## Fonds dédiés

En euros	Montant initial	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur de nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subventions de fonctionnement affectées					
Dons manuels	1 339 100	196 114	93 196	506 286	609 204
Dons & Parrainages affectés à «SOS Orphelins d'Asie»	2 601 502	558 184	338 586	0	219 598
Dons affectés « crise alimentaire »	427 867	204 871	179 077	0	25 794
Parrainages et dons « Meulaboh & Pondicherry »	364 057	364 057	0	0	364 057
Legs et donations	332 184	321 267	9 613	0	311 654
Dons affectés « Urgence Haïti »	1 874 919	804 767	282 326	0	522 441
Dons affectés « Urgence Madagascar »	825 915	618 219	0	209 501	827 720
<b>TOTAL</b>	<b>7 765 544</b>	<b>3 067 479</b>	<b>902 798</b>	<b>715 787</b>	<b>2 880 468</b>

## Legs

En euros

Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir	Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir
N° 0	28.04.00	11 280	N° 588	13.01.09	860 346
N° 1	29.01.85	26 227	N° 671	23.06.10	4 500
N° 9	24.10.91	76 225	N° 681 (MCM)	09.11.11	114 313
N° 26	06.12.94	447	N° 688	29.03.12	31 341
N° 70	20.09.96	891	N° 701	16.03.11	8 433
N° 78	17.11.99	10 922	N° 704 (Marange)	06.01.11	152 000
N° 122 (Busigny)	18.02.99	418	N° 752	01.04.11	42 358
N° 193	07.12.99	713	N° 754 (Carros)	19.11.12	186 151
N° 207	14.01.04	39 637	N° 755	26.10.11	35
N° 227	02.01.03	48 529	N° 815	13.07.12	600
N° 280	08.07.02	16 793	N° 818	14.05.12	56 966
N° 365	17.03.05	100	N° 823	26.09.12	12 130
N° 412	30.06.05	750	N° 834	17.04.12	127 000
N° 439	28.03.07	22 500	N° 838	17.04.12	210 695
N° 451 (Jarville)	11.08.06	2 287	N° 844 (Carros)	14.05.12	762
N° 530	20.02.03	520	N° 865	12.11.12	19 645

**Total legs - secteur France : 2 085 514**



# Legs – suite

En euros

Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir	Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir
N° 305	27.08.03	5 730	N° 710	25.11.10	32 600
N° 323	05.05.04	57 168	N° 712	12.11.12	12 387
N° 410	21.12.05	30 500	N° 714	18.11.10	73 808
N° 414	04.10.05	100	N° 718	18.11.10	20 150
N° 430	08.02.06	154 000	N° 723	20.04.11	10 000
N° 495	30.01.07	135 803	N° 728	20.04.11	800
N° 519	31.08.07	3 836	N° 732	20.04.11	2 052
N° 520	13.12.07	14 732	N° 741	22.09.11	1 300
N° 555	08.02.08	12 624	N° 747	19.05.11	9 200
N° 557	05.03.08	31 600	N° 750	18.10.11	12 205
N° 561	05.03.08	164	N° 751	19.11.12	114 892
N° 574	12.09.08	11 000	N° 753	16.08.11	131 250
N° 593	05.12.08	2 597	N° 759	15.12.11	46 533
N° 603	17.02.09	3 000	N° 801	06.02.12	691
N° 629	26.02.10	96 520	N° 805	26.09.12	103 521
N° 632	17.04.12	68 090	N° 810	19.10.12	28 032
N° 635	19.03.10	30 155	N° 816	23.02.12	1 900
N° 637	08.10.09	4 323	N° 822	17.04.12	72 216
N° 651	07.07.11	36 225	N° 825	26.10.12	91 740
N° 657	15.04.10	11 303	N° 833	17.04.12	257 000
N° 658	17.11.09	51 500	N° 841	17.04.12	65 698
N° 664	02.04.10	1 500	N° 845	12.11.12	1 637 500
N° 669	17.11.09	12 483	N° 849	12.11.12	19 590
N° 679	16.06.10	7 716	N° 852	19.11.12	4 493
N° 682	21.06.10	44 094	N° 853	26.09.12	95 835
N° 684	03.03.10	833	N° 854	12.11.12	15 110
N° 685	16.02.10	27 000	N° 855	12.11.12	18 111
N° 693	23.06.11	135 000	N° 858	13.07.12	1 524
N° 698	21.10.10	23 250	N° 860	12.11.12	9 747
N° 703	10.12.12	112 134	N° 862	05.12.12	36 880
N° 705	08.09.11	25 750	N° 866	05.12.12	4 739
N° 706	18.11.10	8 034	N° 872	19.11.12	14 800

**Total legs - secteur Libre d'affectation : 4 105 068**

En euros

Numéro de dossier du legs	Date d'autorisation de l'arrêté préfectoral	Montant à recevoir
N° 251	03.11.92	15 092
N° 807	02.03.12	5 559
N° 835 (Madagascar)	08.03.12	19 694

**Total legs – secteur Monde : 40 345**

**TOTAL GENERAL LEGS EN COURS : 6 230 927**

# Réserves et fonds associatifs

## Fonds associatifs au 31 décembre 2012

En euros	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise <sup>(1)</sup>	10 846 212			10 846 212
Réserves	45 991 593	10 475 592	7 335 789	49 131 396
Résultats antérieurs sous contrôle de tiers financeurs	2 261 168	1 962 681		4 223 849
Fonds associatifs avec droit de reprise	0			0
Ecart de réévaluation	0			0
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme	198 184			198 184
Provisions réglementées	0			0
Droits des propriétaires (commodat)	0			0
Résultat net de l'exercice - Gestion propre	3 224 951	1 473 586	3 224 951	1 473 586
Excédents et déficits nets au prix de journée	1 877 533	518 216	1 877 533	518 216
<b>TOTAL</b>	<b>64 399 641</b>	<b>14 430 075</b>	<b>12 438 273</b>	<b>66 391 443</b>

## Détail des réserves au 31 décembre 2012

En euros	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Réserve générale pour actions en France	174 503	880 673
Réserve générale pour actions dans le Monde	0	0
Réserve prudentielle <sup>(*)</sup>	11 915 000	10 991 000
Réserve libre d'affectation villages France & Monde	29 859 511	26 394 920
Réserve pour projet associatif	7 182 382	7 725 000
<b>TOTAL</b>	<b>49 131 396</b>	<b>45 991 593</b>

(\*) Sur proposition du Conseil d'Administration du 12 mai 2003, l'assemblée générale sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2002, tenue en juin 2003, a décidé de créer une réserve prudentielle par affectation d'une partie de la réserve générale libre d'affectation. Cette réserve est égale à un an de charges de nos actions dans le monde, de nos contributions versées aux établissements associés et de nos actions en France non financées par le prix de journée. **Cette réserve prudentielle a été créée pour couvrir les coûts de l'activité de SOS Villages d'Enfants, en cas de problèmes graves.**

Compte tenu qu'un an de fonctionnement de nos actions dans le monde, de nos contributions versées aux établissements associés et de nos actions en France non financées par le prix de journée, représente, pour l'année 2011, 11 915 000 €, le conseil d'administration du 14 mai 2012 a décidé de porter la réserve prudentielle à ce montant par prélèvement sur la réserve libre d'affectation d'un montant de 924 000 €.

# Utilisation des réserves votées en AG pour « Projets Associatifs »

PROJETS ASSOCIATIFS	Date du vote en AG	Réserves votées en AG	Imputation sur réserves en 2011	Imputation sur réserves en 2012	Réaffectations proposées en AG 2013	Imputation sur réserves au BP 2013	Imputation sur réserves projetée en 2014	Imputation sur réserves projetée en 2015	Solde des réserves sur Projets Associatifs
La rénovation du village de Marly	12 Juin 2010 (comptes 2009)	800 000 €			- 800 000 €				- €
La rénovation du village de Marseille	12 Juin 2010 (comptes 2009)	500 000 €			- 500 000 €				- €
La rénovation du village de Lomé	12 Juin 2010 (comptes 2009)	1 300 000 €	1 300 000 €						- €
<b>TOTAL (AG 2010) :</b>		<b>2 600 000 €</b>	<b>1 300 000 €</b>		<b>- €</b>	<b>- 1 300 000 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
Rénovation du village de Neuville	18 Juin 2011 (comptes 2010)	500 000 €			- 500 000 €				- €
Construction d'un nouveau village en Moselle (Woustviller)	18 Juin 2011 (comptes 2010)	2 500 000 €			- 2 500 000 €				- €
Migrer la base de données « Donateurs » (500 000 noms)	18 Juin 2011 (comptes 2010)	130 000 €	130 000 €						- €
Investissement dans le recrutement de nouveaux donateurs	18 Juin 2011 (comptes 2010)	400 000 €		120 238 €		279 762 €			- €
Construction d'un 4° village à Madagascar	18 Juin 2011 (comptes 2010)	1 545 000 €				1 154 000 €	391 000 €		- €
Mise en place d'un poste dédié à la recherche de subventions pour la Ferme du Major (CDD d'1 an)	18 Juin 2011 (comptes 2010)	50 000 €	12 618 €	17 247 €		20 135 €			- €
<b>TOTAL (AG 2011) :</b>		<b>5 125 000 €</b>	<b>142 618 €</b>	<b>137 485 €</b>	<b>- 3 000 000 €</b>	<b>1 453 897 €</b>	<b>391 000 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
Recherche et Développement sur Collecte	16 Juin 2012 (comptes 2011)	500 000 €				326 000 €	150 000 €	24 000 €	- €
Augmentation de la dévolution OPEAM	16 Juin 2012 (comptes 2011)	400 000 €					100 000 €	300 000 €	- €
<b>TOTAL (AG 2012) :</b>		<b>900 000 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>326 000 €</b>	<b>250 000 €</b>	<b>324 000 €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL DES IMPUTATIONS ANNUELLES SUR RESERVES :</b>			<b>1 442 618 €</b>	<b>137 485 €</b>	<b>- 4 300 000 €</b>	<b>1 779 897 €</b>	<b>641 000 €</b>	<b>324 000 €</b>	
<b>TOTAL DES RESERVES DISPONIBLES :</b>			<b>8 625 000 €</b>	<b>7 182 382 €</b>	<b>7 044 897 €</b>	<b>2 744 897 €</b>	<b>965 000 €</b>	<b>324 000 €</b>	<b>- €</b>

En 2012, deux projets ont fait l'objet d'imputations de charges sur les réserves constituées précédemment pour « Projets Associatifs » pour un montant total de 137.485 euros.

Par ailleurs, comme évoqué en page 9, il est proposé de réaffecter l'ensemble des réserves pour projets associatifs correspondants aux investissements France soumis aux amortissements, soit 4.300 K€.

# Compte d'emploi des ressources

<b>EMPLOIS EN K€</b>	<b>Emplois de N = compte de résultat (1)</b>	<b>Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)</b>
<b>1 – Missions sociales</b>		
<b>1.1 – Réalisées en France</b>		
- Actions réalisées directement	35 491	4 202
- Versements réalisés à d'autres organismes agissant en France	409	319
<b>1.2 – Réalisées à l'étranger</b>		
- Actions réalisées directement		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	14 802	14 785
<b>2 – Frais de recherche de fonds</b>		4 163
<b>2.1 – Frais d'appel à la générosité du public</b>	4 163	
<b>2.2 – Frais de recherche des autres fonds privés</b>		
<b>2.3 – Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</b>		
<b>3 – Frais de fonctionnement</b>	1 416	1 301
		<b>24 769</b>
<b>I. – Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	<b>56 280</b>	
<b>II. – Dotations aux provisions</b>	<b>808</b>	
<b>III. – Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>716</b>	
<b>IV. – Excédent de ressources de l'exercice</b>	<b>1 992</b>	
<b>V. – Total général</b>	<b>59 796</b>	
<b>VI. – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (1)</b>		<b>430</b>
<b>VII. – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>144</b>
<b>VIII. – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>25 055</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
Missions sociales	1 910	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
<b>Total</b>	<b>1 910</b>	

(1) Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources privées collectées auprès du public : 1 058 K€  
Solde du prêt locatif social libéré en 2012 pour le cofinancement de la construction du nouveau village de Persan : - 422 K€  
Subvention d'investissement du Conseil Général du Nord pour le cofinancement des travaux du village de Marly : - 206 K€  
**Total Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public : + 430 K€**

## Compte d'emploi des ressources – suite

<b>RESSOURCES EN K€</b>	<b>Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)</b>	<b>Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)</b>
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		27 167
<b>1 – Ressources collectées auprès du public</b>		
<b>1.1 – Dons et legs collectés</b>		
- Dons manuels non affectés	15 591	15 591
- Dons manuels affectés	3 047	3 047
- Legs et autres libéralités non affectés	5 527	5 527
- Legs et autres libéralités affectés	0	0
<b>1.2 – Autres produits liés à la générosité du public</b>	6	6
<b>2 – Autres fonds privés</b>		
<b>3 – Subventions et autres concours publics</b>	31 407	
<b>4 – Autres produits</b>	3 033	
<b>I. – Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	<b>58 610</b>	
<b>II. – Reprises des provisions</b>	283	
<b>III. – Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs</b>	903	
<b>IV. – Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tableau des fonds dédiés)</b>		187
<b>V. – Insuffisance de ressources de l'exercice</b>	0	
<b>VI. – Total général</b>	<b>59 796</b>	<b>24 357</b>
<b>VII. – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>25 055</b>
<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>		<b>26 469</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature	1 901	
Dons en nature	9	
<b>Total</b>	<b>1 910</b>	

# Compte d'emploi des ressources - suite

Suite à la publication de l'avis n° 2008-08 du 3 avril 2008 du conseil national de la comptabilité et à l'homologation du règlement du comité de la réglementation comptable n° 2008-12 par arrêté du 11 décembre 2008, les associations et les fondations faisant appel à la générosité du public doivent mettre en œuvre le nouveau modèle de compte annuel d'emploi des ressources, obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

C'est donc ce texte appliqué dès 2009 qui reste en vigueur sur les exercices suivants.

## Emplois

### Ligne 1.1. Missions sociales réalisées en France – Actions réalisées directement

Ces missions sociales regroupent :

- les actions réalisées directement par les 14 établissements de l'association en France au titre des missions de protection de l'enfance (dont les budgets familiaux versés aux mères SOS, les charges de personnel des établissements, ...),
- les actions de plaidoyer en faveur de la protection de l'enfance et en particulier de la prise en charge des fratries dans le cadre du placement (par exemple : les coûts du site Internet, l'opération événementielle du 17 novembre 2012, ...),
- les frais de siège engagés pour la réalisation des missions sociales en France.

En K€	Missions sociales en France	
	Total	Total financé par la générosité du public
<i>Budgets familiaux</i>	4 091	0
<i>Charges de personnel</i>	22 711	1 872
<i>Autres charges</i>	6 807	1 210
Sous-total des actions réalisées directement par les établissements	33 609	3 082
Actions de plaidoyer	229	229
Frais de siège social de l'association	1 653	891
<b>Total</b>	<b>35 491</b>	<b>4 202</b>

**Ligne 1.1. Missions sociales réalisées en France – Versements réalisés à d'autres organismes agissant en France**

Ces missions sociales regroupent les contributions aux charges de fonctionnement de trois associations avec lesquelles l'association est liée par une convention et des frais liés aux locaux loués à deux d'entre elles :

En K€	Activité	Total	Financé par la générosité du public
Les Ateliers de la Garenne	Association d'insertion de jeunes adultes	175	119
La Ferme du Major	Association d'insertion de jeunes adultes	148	117
Village d'enfants SOS de Polynésie	Village d'enfants	86	83
<b>Total</b>		<b>409</b>	<b>319</b>

**Ligne 1.2. Missions sociales réalisées à l'étranger – Versements à un organisme central ou d'autres organismes**

Ces missions regroupent :

- les actions réalisées par l'intermédiaire de la fédération internationale SOS Kinderdorf, dont l'association est membre, et des autres associations membres de cette fédération ;
- l'information des parrains ;
- les frais de siège engagés pour la réalisation des missions sociales à l'étranger.

En K€	Missions sociales à l'étranger			
	Construction	Fonctionnement	Total	Total financé par la générosité du public
Madagascar		2 890	2 890	2 873
Mali	1 343	1 798	3 142	3 142
Arménie		1 404	1 404	1 404
Burkina Faso		1 080	1 080	1 080
Tunisie		511	511	511
Cameroun		500	500	500
Vietnam	188	877	1 064	1 064
Maroc		206	206	206
Haïti	131	196	327	327
Inde		223	223	223
Niger		820	820	820
Togo	63	472	535	535
Tsunami	112	227	339	339
Parrainages de villages et d'enfants		1 015	1 015	1 015
Actions et secours divers (Grèce)		15	15	15
Cotisation à la fédération internationale		553	553	553
Information des parrains		116	116	116
Frais de siège social de l'association		61	61	61
<b>Total</b>	<b>1 838</b>	<b>12 965</b>	<b>14 802</b>	<b>14 785</b>

### **Ligne 2.1. Frais de recherche de fonds – Frais d'appel à la générosité du public**

Ces frais regroupent :

- les charges directes pour les opérations de collecte de fonds (coût des mailings, frais informatiques de traitement des dons, honoraires de l'agence de marketing,...) pour 3 630 K€ ;
- les salaires des collaborateurs en charge de la collecte de fonds et des legs et donations pour 533 K€.

### **Ligne 3. Frais de fonctionnement**

Ces frais de fonctionnement regroupent :

- les frais de communication (campagne publicitaire, ...) pour 595 K€ ;
- les salaires des collaborateurs en charge de la communication institutionnelle et interne pour 326 K€ ;
- les frais de siège qui ne concourent pas à la réalisation des missions sociales en France ou à l'étranger pour 380 K€ ;
- l'impôt sur les sociétés de 10 % et 24 % versé sur les intérêts issus des placements financiers pour 115 K€.

### **Règles de ventilation des frais de siège social**

Les frais de siège sont répartis en trois catégories :

- Frais de personnel : les salaires y compris les charges fiscales et sociales de la direction générale et des services communs (direction administrative et financière et direction des ressources humaines) ;
- Les autres coûts de la direction générale et des services communs ainsi que les frais de fonctionnement de la vie associative (instances, comité d'entreprise, ...)
- Les frais de structure concernant les locaux du siège social.

Une part importante de ces frais est engagée pour la réalisation des missions sociales en France et à l'étranger. Une quote-part est donc déterminée, selon les clés suivantes et intégrée aux missions sociales. Le solde fait partie des frais de fonctionnement de l'association.

Ces frais sont ventilés au prorata du nombre d'équivalent temps plein (ETP) utilisant chaque catégorie de frais. Par exemple, les frais de personnel concernent 25 ETP. Sur ces 25 ETP, 22 ETP travaillent pour la réalisation des missions sociales en France. C'est donc ce prorata de 22/25<sup>ème</sup> qui est appliqué aux salaires pour déterminer les frais de personnel affectés aux missions sociales en France.



Type de frais	Affectation à	Total en K€	ETP	Voir	Ventilation en K€
Frais de personnel	Missions sociales en France	2 118	22	2.	1 849
	Missions sociales à l'étranger		1	3.	56
	Frais de fonctionnement		2	4.	213
			25	1.	2 118
Autres coûts et frais de fonctionnement de la vie associative	Missions sociales en France	682	447	= 6. - 5.	660
	Missions sociales à l'étranger		1	3.	1
	Frais de fonctionnement		14	5.	21
			462		682
Frais de structure	Missions sociales en France	344	22	2.	192
	Missions sociales à l'étranger		1	3.	6
	Frais de fonctionnement		17	= 4. + 5.	147
			39		344
<b>Total réparti</b>	<b>Ligne 1.1. Missions sociales en France</b>				<b>2 701</b>
	<b>Ligne 1.2. Missions sociales à l'étranger</b>				<b>61</b>
	<b>Ligne 3. Frais de fonctionnement</b>				<b>380</b>

1. Nombre d'ETP du siège social = 25
2. dont 22 ETP dédiés aux missions sociales en France
3. dont 1 ETP dédié aux missions sociales à l'étranger
4. dont 2 ETP imputés aux frais de fonctionnement
5. Nombre d'ETP du développement et de la communication = 14
6. Nombre d'ETP de l'association = 462

Pour les missions sociales en France, ces frais de siège sont financés par les prix de journée versés par les conseils généraux pour 1 926 K€. Le solde, soit 775 K€, ainsi que les autres frais de siège soit 441 K€ (61 K€ imputés aux missions sociales à l'étranger et 380 K€ affectés aux frais de fonctionnement) sont financés par les ressources issues de la générosité du public.

### Ligne VI. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public

Les fonds issus de la générosité du public permettent la construction ou l'acquisition d'immobilisations.

Ne sont prises en compte que les acquisitions d'immobilisations dont le montant unitaire est significatif, c'est-à-dire supérieur à 100 K€.

Il s'agit de premières acquisitions (acquisition ou construction d'une ou plusieurs maisons, rénovation importante d'une ou plusieurs maisons familiales, ...) ou d'acquisitions financées par des ressources privées affectées ou dédiées.

### Ligne VII. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public

Les dotations aux amortissements, correspondantes à la part des acquisitions d'immobilisations brutes portées à la ligne VI des CER de 2009 – 2010 – 2011 et 2012 et financées par les ressources collectées auprès du public, ont été neutralisées dans le compte d'emploi des ressources de l'exercice 2012.

## Ressources

### Ligne Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début de l'exercice

La réglementation donne deux méthodes de calcul du report des ressources collectées auprès du public au 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

- si l'organisme dispose de l'historique, il pourra alors déterminer ce report par reconstitution des ressources non consommées issues de la générosité du public ;
- s'il n'en dispose pas, il pourra le reconstituer selon une méthode simplifiée : « calcul du pourcentage moyen sur les 3 derniers exercices des ressources non affectées collectées auprès du public par rapport à l'ensemble des ressources constatées et application de ce pourcentage sur les fonds propres augmentés des emprunts ayant financé les immobilisations et diminués du total des investissements nets ».

L'association a retenu la méthode historique. Est considéré comme **report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le montant de la situation nette au 1<sup>er</sup> janvier 2009 retraité :**

- **des résultats de la gestion contrôlée par les tiers financeurs car ceux-ci ne sont pas acquis à l'association et seront repris deux ans plus tard par les conseils généraux ;**
- **les produits financiers générés par le placement des liquidités. Ceux-ci sont acquis à l'association. Ce point a fait l'objet d'une résolution du conseil d'administration du 6 mai 2010. Ils sont issus des comptes annuels de l'association SOS Villages d'Enfants et des comptes annuels des associations dissoutes (Les Amis des villages d'Enfants et Villages d'Enfants SOS dans le Monde) car elles ont dévolu leur actif net respectif à SOS Villages d'Enfants.**
- **Du montant des immobilisations nettes au 1<sup>er</sup> janvier 2009, financées par cette situation nette.**

En K€	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2009
Situation nette	62 980
- Résultats sous contrôle des tiers financeurs	- 732
- Produits financiers	- 21 089
- Immobilisations nettes	- 23 836
+ Emprunts	3 676
<b>Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début de l'exercice 2009</b>	<b>20 998</b>

### Ligne 1.1 Dons et legs collectés et ligne 1.2 Autres produits liés à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public correspondent à la collecte de fonds et aux legs et donations encaissés.

### Ligne 3. Subventions et autres concours publics

Les subventions sont, pour l'essentiel, les prix de journée versés par les conseils généraux.

# Evaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ont été évaluées au regard de leur caractère significatif. Elles s'élèvent à 1.910 K€, se répartissent entre les prestations et les dons en nature pour respectivement 1.901 et 9 K€ et concernent les missions sociales en France.

Les dons en nature sont essentiellement constitués par des téléphones portables Samsung et des biscuits de la marque Amorino destinés aux villages en France.

Quant aux prestations en nature, elles se décomposent principalement en quatre catégories :

- Mécénat de compétence par la société TVH Consulting dans le cadre de la consolidation de l'ERP Sage X3 module « Comptabilité » pour 7 K€ ;
- Espaces publicitaires internet, radio, télévision, cinéma et presse écrite pour 1.859 K€ ;
- Séjours vacances au profit d'enfants accueillis dans nos structures en France pour 14 K€ grâce à des partenaires tels que Vacances Plein Air, Silc, Abritel et UCPA ;
- Livres au profit d'enfants accueillis dans nos structures en France et à Madagascar pour 13 K€ grâce au partenaire Oxybul Eveil et Jeux.

## Compte de résultat par activité

En milliers d'euros	2012	2011	Variation
<b>RESULTAT ACTIVITE VILLAGES France</b>	<b>- 2 980</b>	<b>- 3 693</b>	<b>+ 19,33%</b>
Résultat établissements associés	- 319	- 544	+ 41,39%
Résultat actions Monde	- 14 348	- 10 497	- 36,68%
<b>RESULTAT DEVELOPPEMENT ET COMMUNICATION</b>	<b>16 895</b>	<b>16 383</b>	<b>+ 3,12%</b>
<b>RESULTAT AUTRES SECTEURS</b>	<b>2 226</b>	<b>1 577</b>	<b>+ 41,14%</b>
Résultat global	1 474	3 225	- 54,34%
<b>ACTIVITE VILLAGES France</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>Variation</b>
Nombre de journées	239 868	237 876	+ 0,84%
Prix de journée moyen	130,92	132,81	- 1,43%
Charges de personnel	24 928	24 389	+ 2,21%
Autres charges	12 054	11 060	+ 8,99%
<b>Total des charges</b>	<b>36 982</b>	<b>35 449</b>	<b>+ 4,32%</b>
Recettes de prix de journée	31 403	31 593	- 0,60%
Autres produits	3 117	2 040	+ 52,81%
<b>Total des produits</b>	<b>34 520</b>	<b>33 633</b>	<b>+ 2,64%</b>
Résultats des villages et du siège	- 2 461	- 1 816	- 35,55%
dont résultat PJ	518	1 878	- 72,40%
dont résultat gestion propre	- 2 980	- 3 693	+ 19,33%
<b>DEVELOPPEMENT ET COMMUNICATION</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>Variation</b>
Dons	18 673	18 480	+ 1,05%
<b>Total des produits</b>	<b>18 673</b>	<b>18 480</b>	<b>+ 1,05%</b>
Frais d'appel à la générosité du public	2 931	3 112	- 5,82%
<b>Total des charges variables</b>	<b>2 931</b>	<b>3 112</b>	<b>- 5,82%</b>
Charges fixes	1 298	1 255	+ 3,42%
Dons et partenariats affectés	- 1 326	- 647	+ 104,89%
<b>Marge collecte de fonds</b>	<b>13 119</b>	<b>13 466</b>	<b>- 2,58%</b>
Engagement sur dons manuels affectés (Haïti & Madagascar)	- 210	- 618	- 66,11%
<b>Marge sur les legs et donations</b>	<b>5 214</b>	<b>4 998</b>	<b>+ 4,33%</b>
Frais de communication	- 1 229	- 1 463	- 16,01%
<b>Résultat Développement et Communication</b>	<b>16 895</b>	<b>16 383</b>	<b>+ 3,12%</b>
<b>AUTRES SECTEURS</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>Variation</b>
Produits financiers	1 426	1 189	+ 18,13%
Fonds dédiés	800	388	+ 106,32%
Charges exceptionnelles	0	0	NA
Autres produits	0	0	NA
<b>Résultat autres secteurs</b>	<b>2 226</b>	<b>1 577</b>	<b>+ 41,14%</b>

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**ASSOCIATION SOS VILLAGES D'ENFANTS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS**

**(Exercice clos le 31 décembre 2012)**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**(Exercice clos le 31 décembre 2012)**

Aux membres de  
**SOS VILLAGES D'ENFANTS**  
6, Cité Monthiers  
75009 PARIS

Mesdames,  
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SOS VILLAGES D'ENFANTS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

---

PricewaterhouseCoopers Entreprises S.A.R.L., 5M "Les Jardins de l'Hôtel-Dieu" 6/5M Place Arnaud Bisson, BP 49, 02101 Saint-Quentin Cedex

Téléphone: +33 (0) 03 23 06 28 00, Fax: +33 (0) 03 23 06 27 98, [www.expert-comptable.pwc.fr](http://www.expert-comptable.pwc.fr)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 627 00404. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Cognac, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Pau, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II- Justification de nos appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification des appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

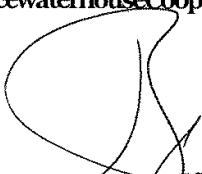
## **III- Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

SAINT-QUENTIN, le 30 mai 2013

*Le Commissaire aux Comptes*  
**PricewaterhouseCoopers Entreprises**

  
**Dominique BOULANGER**

« Tous les moments  
qui font une vraie vie d'enfant »



SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE

Pour que frères et sœurs partagent  
la même enfance - [www.sosve.org](http://www.sosve.org)